



MERS-LES-BAINS

Mer et Lumière...

Journal municipal

Printemps 2006 - n° 16



**DES TRAVAUX POUR
UNE COMMUNE PLUS
AGRÉABLE**



**LES PETITS MERISOIS
À L'ASSEMBLÉE
NATIONALE**



**RÉUNION PUBLIQUE
SUR LA SÉCURITÉ**



**LES BALCONS EN
FER FORGÉ**

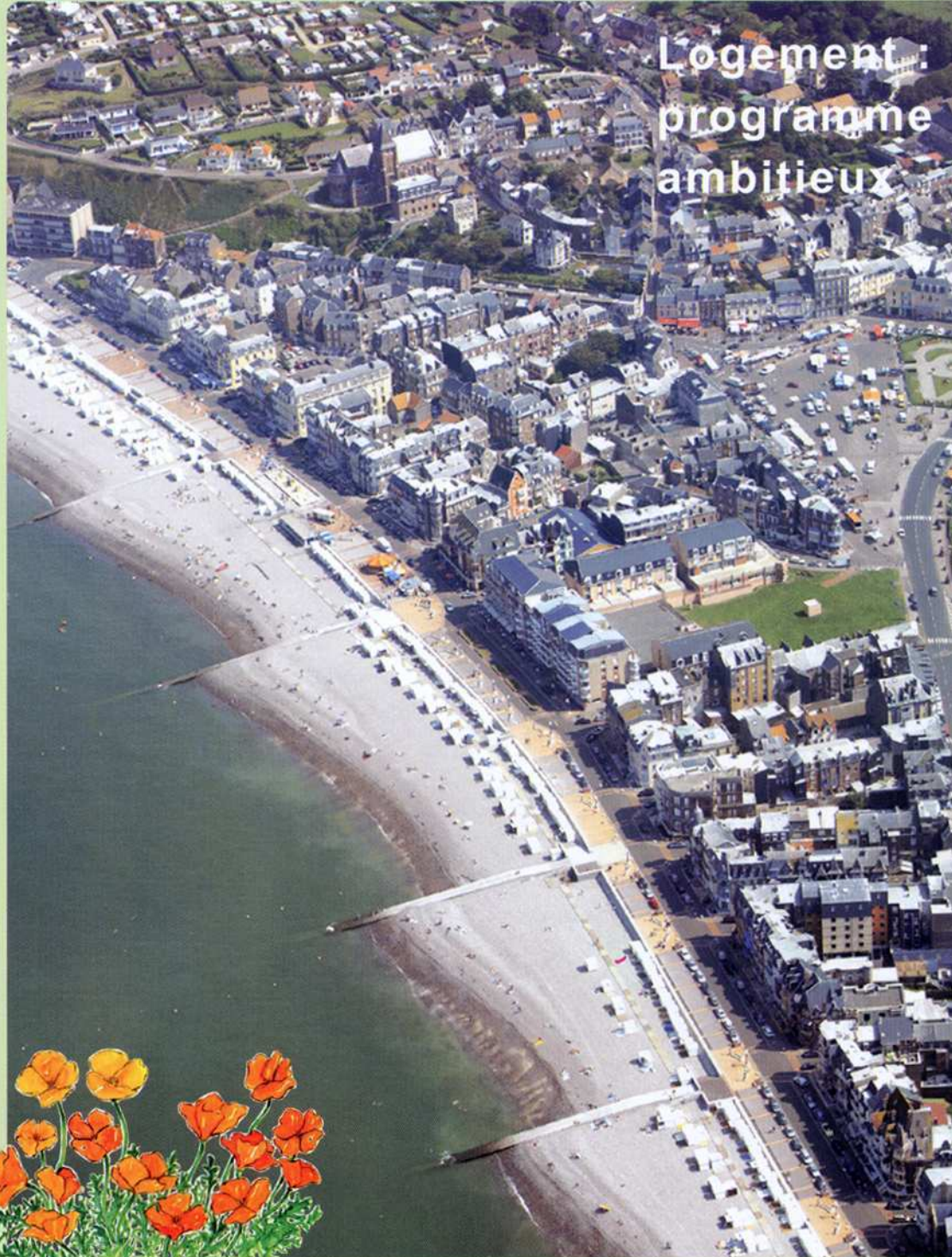


Photo N.A.I - 03 27 59 06 06

Et aussi...

- > LA MÉDIATHÈQUE PREND DE LA VITESSE
- > LES ANIMATIONS À VENIR AVEC LES ASSOS ET L'OFFICE DE TOURISME...

C'EST LE PRINTEMPS !

**LE POINT SUR LA VIE
DE LA COMMUNE**

> INFOS PRATIQUES

PERMANENCES ET NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE MERS-LES-BAINS

Avenue Pierre et Marie Curie

80350 Mers-Les-Bains

Tél : 02 27 28 06 60 - Fax : 02 27 28 06 61

<http://www.ville-merslesbains.fr>

Service social : 02 27 28 06 63

Services techniques : 02 27 28 24 35

Secrétariat de M. le Maire : 02 27 28 06 69 (sauf le mercredi)

Accueil :

Lundi	de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Mardi au jeudi	de 8 h 00 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi	de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Samedi	de 10 h à 12 h

> Permanences des élus

MAQUET Emmanuel, Maire, Conseiller Général

Permanence : samedi de 10 h à 12 h,
en semaine sur rendez-vous.

Email : emmanuel.maquet@ville-merslesbains.fr

Permanence cantonale le dernier vendredi du mois
de 14 h à 16 h à Ault.

- Adjoints -

THOMIRE Christian, finances, culture, tourisme :

samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Email : christian.thomire@ville-merslesbains.fr

DELEPINE Michel, social, patrimoine, cimetière :

Mardi (horaires au 02 27 28 06 63)

Email : michel.delepine@ville-merslesbains.fr

OBRY Yvon, personnel, associations, vie sportive,
anciens combattants : les lundi, mercredi et
vendredi matin sur rendez-vous

Email : yvon.obry@ville-merslesbains.fr

LETU Rose, affaires scolaires, enfance :

le matin sur rendez-vous

Email : rose.letu@ville-merslesbains.fr

HEDOUIN Jean-Paul, voirie, bâtiments communaux,
sécurité : vendredi matin sur rendez-vous

Email : jp.hedouin@ville-merslesbains.fr

DOUILLET Régine, environnement, espaces verts :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin sur rendez-vous

Email : regine.douillet@ville-merslesbains.fr

> Permanences au Portillon

> **Assistante sociale** :

Lundi de 14 h à 17 h (Sur rendez-vous, téléphoner au
centre médico-social de Ault au 03.22.60.70.70.)

> **Centre relais** : Lundi de 8 h 30 à 12 h

> **Consultation des nourrissons** :

1er et 3ème lundi de 14 h à 17 h

> **Sécurité sociale** : Mardi de 14 h 30 à 16 h 30

> **CRAM** : sur rendez-vous au 06.08.97.89.59.

> **Mission locale** : 2ème Mercredi de 14 h à 17 h

> **Caisse d'allocations familiales** :

en Mairie de Friville-Escarbotin le vendredi de 9 h à 12 h

> Collecte des déchets

> **Déchetteries** de Ault (03.22.60.79.78) et du Tréport
(Ikos Services - 02.35.50.88.63).

> **Points d'apports volontaires** : disposés en de nom-
breux endroits, ils vous permettent de participer au recy-
clage des déchets (papier, carton, verre, plastique) et
ainsi d'alléger la facture de leur traitement. N'hésitez pas
à les utiliser.

> **Déjections canines** : des sachets et des containers
sont à votre disposition sur l'esplanade et en centre-ville.

> **Encombrants** : ramassage tous les derniers jeudis de
chaque mois (déposer la veille au soir uniquement).

Gendarmerie 02.35.86.14.66 ou le 17
Urgences santé 15 - Pompiers 18
Centre anti-poison 0 825 812 822

A propos du journal municipal...

Si vous n'avez pas eu votre journal muni-
cipal, sachez que vous pouvez le retirer à
l'accueil de la mairie ou à l'Office de tourisme.
(Pour toutes remarques : tél. 02.27.28.06.60).

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MERS LES BAINS

HÔTEL DE VILLE - AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE - 80350 MERS-LES-BAINS

TÉL : 02 27 28 06 60 - FAX : 02 27 28 06 61

Responsable de la publication : M. le maire de Mers

Conception, rédaction et photos : Ricardo Boimare

Impression : CJP - Andru - 80220 Gamaches

> TROIS QUESTIONS À...

EMMANUEL MAQUET, MAIRE DE MERS-LES-BAINS ET CONSEILLER GÉNÉRAL DE LA SOMME



1ère question : L'axe affiché par la municipalité est le logement. Pourquoi en faire une priorité ?

Notre projet de ville s'articule sur 3 axes que nous croyons essentiels au redressement et au développement de Mers. Le cadre de vie (voirie, fleurissement, propreté, etc...), le développement économique (résidence de tourisme, bowling, activité commerciale, etc...) et le logement.

Le constat est simple, en 25 ans notre ville a perdu 25 % de sa population. Face à cette situation, il fallait réagir rapidement. Le lotissement communal Antoine Vollon lancé en 01/2004 affiche complet. Fort de ce constat, 2 axes ont été mis en avant : facilité des opérations privées (résidence Nadia et Jules Verne présentées dans ce journal municipal : 58 nouveaux logements) et la réalisation d'une nouvelle opération sous maîtrise d'œuvre communale, le lotissement en accession sociale à la propriété du Vert Coteau : 20 pavillons. L'objectif est d'arriver à une centaine de logement accordée ou réalisée sur la durée du mandat municipal.

2ème question : Le 26 avril, le conseil municipal aura à examiner le projet de budget 2006. Pouvez-vous nous en présenter les grandes lignes ?

Ce budget 2006 est dans la ligne de celui de 2005 marqué par une volonté politique forte de mettre en œuvre notre contrat d'alternance en tenant compte de la dette que la commune doit assumer au titre des garanties d'emprunts données aux différentes mutuelles en 1988 et notamment à la tutélaire des PTT. Cette dette représente plus de 80% de l'endettement total de notre commune.

Malgré ces contraintes et grâce à des modifications importantes de notre fonctionnement nous pourrons mettre rigoureusement en œuvre ce budget ambitieux. Il sera marqué par l'action. Les principaux défis sont :

Agir dans le domaine de la voirie et des trottoirs : 8 rues sont programmées, (totalement ou réfection)

Agir dans le domaine de la défense contre la mer : lancement de la 3ème tranche : pied de falaise,

Agir dans le cadre de l'amélioration des services publics : lancement du chantier Mairie, école Jules Verne

Agir pour développer l'habitat : lancement du lotissement du vert coteau,

Agir dans le cadre du développement touristique : modernisation de l'office de tourisme,

Agir pour préparer l'avenir en concertation avec la population et les pouvoirs publics : mission d'assistance urbaine.

D'autres axes de cette politique municipale seront développés en 2006 vous en serez les témoins privilégiés.

3ème question : Sur le plan fiscal, quel sera l'impact de tout ces projets ?

Depuis mon engagement dans la vie publique, j'ai toujours considéré que l'imposition de Mers était au-delà de ce qu'il est raisonnable de pratiquer dans une ville dont la sociologie est difficile. Depuis 2001 nous n'avons de cesse de trouver toutes les solutions possibles pour retrouver un niveau de prélèvement raisonnable.

En 2006, nous toucherons aux taux d'imposition de la taxe foncière et de la taxe professionnelle. Nous les baisserons d'une manière raisonnable mais je crois qu'il faut continuer cet effort jusqu'au moment où nous serons à nouveau dans la moyenne des villes comparables à Mers. Je suis conscient que cette tendance est souvent neutralisée par la hausse des structures de communes, du département ou encore de la région.

En ce qui concerne la taxe d'habitation, les exonérations et les dégrèvements prévus par la loi permettent aux plus modestes de ne pas la subir, et pour ceux qui la paient, son taux (11 %) est inférieur à la moyenne départementale et nationale.

En conclusion, je reste convaincu que la bonne gouvernance est d'agir « tous azimuts » pour faire bouger les choses et pour générer de nouvelles recettes.

Vous le savez, nos contraintes budgétaires restent très fortes, mais nous vous démontrerons en 2006 que l'efficacité n'est pas dans le toujours « plus d'impôts », mais surtout dans la passion d'une équipe municipale à servir sa ville.



AMÉLIORER LA STATION...

GROS TRAVAUX DE VOIRIE, PAR EXEMPLE RUE ANDRÉ DUMONT, AMÉNAGEMENTS PLUS MODESTES OU SIMPLES ENTRETIENS RÉGULIERS, BREF LA COMMUNE EST L'OBJET DE TOUTES LES ATTENTIONS. LES CHANTIERS EN COURS...

> RÉSEAU D'EAUX USÉES ET PLUVIALES DE LA RUE ANDRÉ DUMONT

La rue André Dumont était jusqu'alors desservie par un seul réseau d'eaux usées. Lors des gros orages et jusqu'en 2001, l'absence de réseau provoquait des inondations en centre ville. Depuis, et lors d'une 1^{ère} tranche, les eaux du plateau ont été captées vers le bassin de rétention côte de Blengues.

Actuellement, la seconde tranche du dispositif est en cours. Le réseau a été entièrement réalisé, plus de 600 mètres de tuyaux de 600 mm de



De nouvelles "bouches avaloirs" placées à intervalles réguliers vont piéger l'eau sur toute la longueur de la rue...

> MODIFICATION DU RÉSEAU D'EAUX USÉES ET PLUVIALES DES RUES BARNI ET LEBEUF, EN BORD DE PLAGE...

Sur une partie de la rue Jules Barni et rue Lebeuf, des canalisations ont été implantées sur 120 mètres environ.

Les eaux pluviales et en partie usées, jusqu'alors rejetées par infiltration dans les galets, ont ainsi été détournées afin de les réinjecter dans le réseau général. De fait, la qualité sanitaire du bord de mer s'en trouvera encore améliorée. Les résultats 2005 des eaux de baignades fai-

diamètre et des collecteurs plus importants ont été posés, ainsi que 19 bouches avaloirs qui "piégeront" les eaux à intervalles réguliers sur le trajet. Des ouvrages de visite et autres bouches à clés ont aussi été ajoutés. Les arrivées en eau potable des 70 riverains étaient encore en plomb, elles sont en cours de changement et l'ensemble est désormais aux normes. Tout cela devrait être achevé pour fin avril. La réfection des trottoirs est prévue en mai, ainsi que l'enrobé général. Total des travaux : environ 325 000 euros. ■



sant état d'une catégorie A, c'est-à-dire d'excellente qualité, cette action est donc un atout supplémentaire pour Mers, commune touristique par nature. ■

> LA SÉCURITÉ DES ABORDS DU STADE ET DE LA PRAIRIE REVUE ET CORRIGÉE

Deux des quatre arbres qui étaient l'un à hauteur de l'entrée du stade et l'autre juste en face de la piscine ont dû être abattus par les services techniques municipaux.

Ces arbres étaient devenus dangereux du point de vue sécurité, car déformés et penchés par le vent, leurs racines n'étaient qu'à quelques centimètres du sol. Il semble que ces espèces ne soient pas parvenues à fixer solidement leurs racines, depuis leur plantation il y a environ une trentaine d'années.

Les arbres ont donc été abattus afin de ne faire courir aucun risque aux enfants qui sont nombreux à fréquenter la piscine ou le stade. A l'entrée de ce dernier et en lieu et place de l'arbre abattu, un aménagement paysager protégé d'une haie de rondins a été installé, ceci afin d'une part d'agrémenter cet endroit, et d'autre part



d'empêcher la divagation des chiens. Outre la reprise normale du fleurissement dans la commune, une haie va aussi être plantée au fond du jardin d'enfants, ainsi qu'autour du bac de rétention d'eau du lotissement Antoine Vollon. Le rond-point d'entrée de ville (Auchan) devrait être doté d'un arrosage automatique. ■

> LES LOCAUX DU "MILLE-CLUB" BIENTÔT REMIS EN ETAT

Propriété communale, le local du mille-club a accueilli durant des années le centre-loisirs de la prairie, le Mers Athletic-Club ou encore le téléthon.

Les salles de réunion et d'activités n'étant pas nombreuses à Mers, les services techniques ont été chargés par la municipalité de remettre en état cet équipement datant des années 1970 et qui a considérablement souffert.

Le chantier a débuté par le retrait des aménagements intérieurs qui n'étaient plus aux normes, achèvement des travaux prévu fin mai.



● Le rez-de-chaussée "Caravelle" préempté

La municipalité a préempté le rez-de-chaussée de "La Caravelle", avenue Foch, suite à la cessation de l'activité de meubles en bois peint.

L'objectif est d'accueillir un nouveau commerçant. Dans la négative, l'espace pourrait être transformé en salle de réunion...



● Libération : les travaux sont en cours

Les travaux des immeubles de la Libération, face à la verrerie, sont en cours à la grande satisfaction des habitants.

Depuis les années 1970, les immeubles avaient fort vieilli. Remise en peinture globale des façades et mises aux normes intérieures sont prévues...





FEU VERT POUR DEUX PROGRAMMES MAJEURS

LES PERMIS DE CONSTRUIRE DU PROGRAMME PRIVÉ DE LA RÉSIDENCE JULES VERNE (10 LOGEMENTS PRÈS DE L'ÉCOLE) ET DE LA RÉSIDENCE NADIA (48 LOGEMENTS SUR LES ANCIENS TERRAINS "MACRÉ") SONT ACCORDÉS...

● Les 48 appartements de "Nadia", une résidence à vivre

Installée au sein d'un environnement de verdure et de calme, la résidence Nadia est un programme de standing entièrement clôturé, engazonné et arboré, composé de 48 appartements T2, T2 bis et T3...



(c) Popsacom 05 62 30 99 11 - Com's

Il s'agit du programme de 48 logements prévu sur les anciens terrains "Macré", Avenue Pierre et Marie Curie.

Ce programme mené par le groupe "AKERIS Promotion" voit lui aussi son permis de construire accordé. Là encore, la municipalité a facilité l'aboutissement autant que possible.

Proche de tout ce qui facilite le quotidien, la résidence "Nadia" conjugera modernité des techniques et intégration au site environnant, elle sera accessible par portail coulissant télécommandé et dotée de parkings aériens privés.

Quant aux appartements, véritables vitrines du savoir-faire d'un groupe

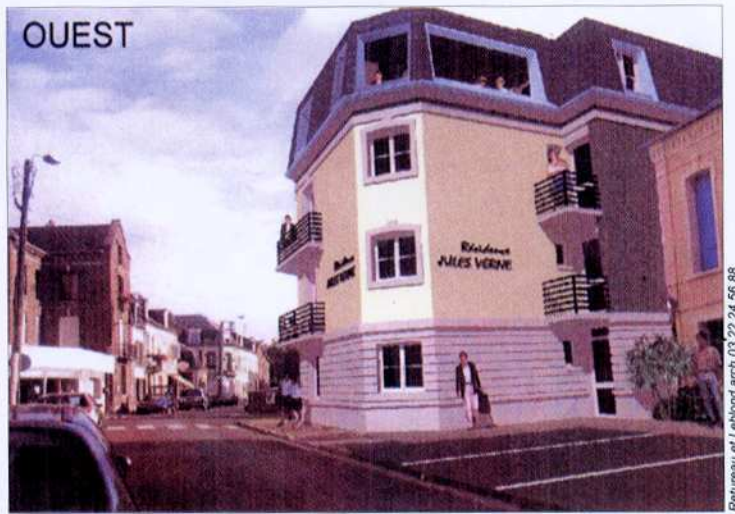
leader national de l'investissement locatif, ils ont bien sûr été pensés afin d'assurer au mieux le bien-être des occupants.

Ce beau projet est l'aboutissement d'un programme de logement ambitieux pour la municipalité, qui travaille actuellement sur d'autres possibilités...

● Les 10 appartements de la résidence "Jules Verne"



NORD



OUEST

Le projet privé d'appartements de beau standing -en centre ville et avec ascenseur-, sur l'ancienne emprise de la boulangerie Boudin, non loin de l'école Jules Verne, va bientôt voir le jour. Le permis a été accordé et sur ce projet, la municipalité est ravie d'avoir

facilité les choses. La réalisation de cet immeuble collectif permettra ensuite à la municipalité de faire construire, juste derrière et dans la cour de l'école, un bloc de sanitaires ainsi qu'un préau à destination des enfants de l'Ecole Jules Verne.

Photureau et Leblond arch 03 22 24 56 88



VERS UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

PROPRIÉTAIRE DU CAMPING DU ROMPVAL, LA MUNICIPALITÉ VA CONFIER SA GESTION À DES EXPLOITANTS CONTRE UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT. LA DIMENSION FAMILIALE DU CAMPING SERA CONSERVÉE...

Propriétaire du camping du Rompval, la municipalité réfléchissait depuis longtemps sur les moyens de faire "prendre du galon" à cette structure d'accueil.

Actuellement classé en deux étoiles, ce site exceptionnel, particulièrement boisé, en pleine campagne et à deux pas de la mer, mérite mieux.

Jusqu'à maintenant le camping était en fait surtout tributaire des investissements que pouvait se permettre de réaliser la municipalité.

Mais les actuelles contraintes budgétaires ne permettaient pas de réaliser les aménagements nécessaires à sa modernisation.

C'est donc tout naturellement que cette dernière s'est orientée vers une



Le camping du Rompval va faire l'objet d'une délégation de service public, la municipalité confie donc sa gestion à un exploitant. 132 emplacements tous confondus sont actuellement proposés...

délégation de service public. Le principe est simple, il s'agit de confier la gestion du bien, son fonctionnement, à un spécialiste en la matière contre, d'une part, le versement d'une redevance, d'autre part un programme d'investissement et donc d'amélioration de l'existant.

Bien sûr il ne s'agit pas de vendre cet équipement mais de lui permettre de réellement progresser, ce qui à terme ne fera qu'améliorer plus encore son image de marque et par là même, celle de la station.

Peut-être y gagnera-t-il également un classement plus favorable encore, l'objectif étant à terme de proposer à la clientèle un 4 étoiles.

L'idée première serait de doter l'équipement d'une piscine chauffée et bien sûr de divers autres aménagements en réponse aux attentes actuelles de la clientèle. La partie à gauche de l'entrée serait réservée aux touristes de passage, celle de droite à l'implantation de 20 à 25 chalets. La délégation de service public devrait être signée fin avril.



Le saviez-vous ?

Si vous n'avez pas eu votre journal municipal en boîte aux lettres ou si vous êtes en déplacement, sachez qu'il est désormais accessible sur Internet en format **pdf**, c'est à dire lisible sur tout PC avec Acrobat Reader ^(tm).

Pour cela il suffit de vous rendre sur le site internet de la municipalité soit <http://www.ville-merslesbains.fr> et la

rubrique journaux municipaux. Les numéros 14, 15 et 16 y sont disponibles, et contrairement à ce que proposait le site auparavant, vous disposez de la présentation d'origine.

Nos remerciements à Benoît Aulin, animateur du cybersite...





LA MÉDIATHÈQUE PREND DE LA VITESSE

INAUGURÉE LE 10 FÉVRIER, LA MÉDIATHÈQUE EST DÉJÀ FORTE DE 170 ADHÉRENTS. GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DE NOMBREUSES PERSONNES, LE FOND DE DOCUMENTS ET D'OUVRAGES A PU ÊTRE CONSIDÉRABLEMENT ENRICHİ...

Àu premier étage du centre Prévert rue Paul Doumer, la médiathèque s'étoffe et tend à prendre sa vitesse de croisière. Le 15 mars, l'employée communale en charge de l'accueil et du fonctionnement Fanny Filtner enregistrait 179 adhésions, le succès est donc au rendez-vous.

La municipalité remercie d'ailleurs toutes les personnes qui ont volontiers fait des dons de livres et de documents, dons qui sont allés d'emblée enrichir les rayonnages en diversifiant l'offre déjà existante.



Voulue conviviale, agréable et spacieuse, la médiathèque séduit de plus en plus de mersois. Ci-dessus le coin adultes, en bas le coin enfants. La médiathèque propose aussi un coin lecture pour les tous petits. Ci-contre, un suivi informatisé des prêts permet de savoir en très peu de temps si un ouvrage est disponible ou non...



POUR REJOINDRE LA MÉDIATHÈQUE...

Médiathèque municipale, Espace culturel Jacques Prévert, tél : 02.35.50.08.46 - Cybersite : 02.35.50.88.68
Horaires d'ouverture : mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi de 15 h à 18 h.

(NB : le cybersite étant rattaché à la médiathèque, il en épouse le même principe d'ouverture et de fonctionnement. Les internautes âgés de plus de 12 ans doivent donc adhérer à la médiathèque pour pouvoir surfer).

Catégorie	Commune	Hors commune	Validité
adulte	15 €	20 €	1 an
- de 12 ans	gratuit	gratuit	1 an
Scolaire de + de 12 ans, étudiant, demandeur d'emploi, Rmiste	5 €	10 €	1 an
Estivant	8 €	8 €	3 mois

LE DÉPUTÉ JÉRÔME BIGNON REÇU A L'ÉCOLE

CONNAÎTRE LA RÉPUBLIQUE ET SES INSTITUTIONS FIGURE DANS LE PROGRAMME D'ÉDUCATION CIVIQUE ET D'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE. A L'ÉCOLE JULES VERNE, LA CLASSE DE CM1-CM2 A REÇU LE DÉPUTÉ JÉRÔME BIGNON. UNE DÉCOUVERTE PASSIONNANTE DE LA FONCTION ET DE L'INSTITUTION...

Avant le voyage à Paris du vendredi 17 mars qui a été pris en charge par la municipalité (Cf ci-après), les petits mersois de la classe de CM1-CM2 de l'école Jules Verne ont reçu le député Jérôme Bignon pour un large échange autour de sa fonction et du rôle de l'Assemblée Nationale.

Les élèves ont profité de l'entretien avec le parlementaire pour porter à sa connaissance les deux projets de loi qu'ils ont rédigés dans le cadre de leur participation à l'opération nationale "Le Parlement des enfants".



Les enfants ont proposé que soit interdites :

- la vente de véhicules roulant à plus de 130 km/h avec amendes et sanctions, ceux-ci étant inutiles et dangereux,
 - la vente des piles alcalines, hautement polluantes durant des centaines d'années, au profit des piles rechargeables jusqu'à 1000 fois.
- "Vous avez très très bien travaillé, les deux sujets sont importants. Ma préférence irait tout de même aux piles, car rien n'empêcherait un chauffard de rouler à 100 au lieu de 50 en ville, on ne réglerait le problème qu'en partie" estimait le député.

> REPÈRES

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

- 577 députés
- 6 commissions
- 3000 personnes y travaillent (huissiers, gendarmes, personnel administratif et technique)
- une Poste équivalente à celle de la Ville de Blois, soit 75 000 habitants tellement l'Assemblée draine de courriers chaque jour...



LES PETITS MERSOIS A PARIS

LE 17 MARS, LES PETITS MERSOIS DE CM1-CM2 ET CM2 ONT PU VISITER L'ASSEMBLÉE NATIONALE, DÉCOUVRIR SON FONCTIONNEMENT ET SE PROMENER SUR LA SEINE EN BATEAU-MOUCHE. REPORTAGE.



Après trois heures d'autobus les petits mersois découvrent ou redécouvrent la tour Eiffel avec ravissement, le monument est un symbole fort qui n'a rien perdu de sa valeur sentimentale...



Pas de voyage à Paris sans une promenade en bateau-mouche. En une heure, celle-ci a permis aux petits mersois de découvrir la capitale et ses célèbres monuments, Le Louvre, Notre Dame...



Arrivée à l'Assemblée par le 33 quai d'Orsay. Par sécurité et aussi pour le plan Vigipirate, les forces de l'ordre assurent une sécurité discrète et efficace sur tous les lieux sensibles de la capitale...



Le palais Bourbon dans toute sa superbe. Un véritable écrin qui permet aux 577 députés de travailler, de préparer les séances et leurs interventions dans d'excellentes conditions...



Devant les grilles de l'Assemblée, les petits mersois ont été accueillis personnellement par le député Jérôme Bignon. Après les vérifications d'usage tous sont passés au détecteur de sécurité.



Prise de contact avec le guide assermenté de l'Assemblée, qui tentera d'être le plus pédagogique possible. Jérôme Bignon apportera lui aussi des explications sur le rôle précis du Parlement...

LES PETITS MERSOIS A PARIS



Le célèbre hémicycle de l'Assemblée, qui a paru plus "petit" que prévu aux petits mersois. Il n'y avait ni ministres ni députés présents ce jour-là puisqu'aucune séance n'était programmée...



Les mersois ont été attentifs aux explications fournies par le guide de l'Assemblée et le député Jérôme Bignon. Le Parlement est en effet un organe primordial du fonctionnement de la République...

LA PHOTO FINALE...



Pierre Legout a été élu député junior par ses camarades...

Avant de quitter l'Assemblée, les petits mersois se sont joints au député Jérôme Bignon pour la traditionnelle photo de groupe sur les marches de la cour d'honneur du palais Bourbon. Une journée tout à fait plaisante pour les enfants...

LA SÉCURITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

UNE RÉUNION PUBLIQUE SUR LE THÈME DE LA SÉCURITÉ A EU LIEU LE VENDREDI 24 MARS À LA SALLE DES FÊTES EN PRÉSENCE DE NOMBREUX MERSOIS. DEUX OFFICIERS DE GENDARMERIE ONT RÉPONDU À LEURS QUESTIONS ET EXPLIQUÉ LE FONCTIONNEMENT DE LA BRIGADE DU TRÉPORT EN CHARGE DE LA COMMUNE...

Des containers à poubelles régulièrement incendiés comme sur la prairie, derrière la salle des fêtes ou à l'école maternelle ; des portes vitrées brisées à l'aide de galets comme celle du cybersite ou de commerces sur l'esplanade à la mi-mars, des vasques de fleurs renversées à l'abribus, une bombe de farine jetée dans une voiture par une vitre brisée, des tentatives d'effraction au centre Prévert, des tags aussi stupides qu'inutiles et dévastateurs, etc...

La liste pourrait être longue, et elle porte autant sur les biens communaux que les biens privés.

Cette délinquance, locale et juvénile, semble surtout composée de mineurs, a un impact sur la collectivité publique comme sur les particuliers, et pas seulement financier.

Tout comme la municipalité, les mersois s'inquiètent à juste titre pour leurs voitures ou leurs biens. Afin de tenter de répondre à leurs multiples questions, la municipalité a invité des officiers de gendarmerie à participer à une réunion publique avec les mersois.

Le capitaine Alban Paget commandant la compagnie de gendarmerie de Dieppe (164 communes de Quiberville à Mers et jusqu'à Tôtes), et le lieutenant Philippe Denis commandant la brigade du Tréport (28 gendarmes pour 36 communes) ont volontiers répondu à l'invitation.

"Même si la sécurité publique n'est pas directement de la compétence des maires, c'est une préoccupation



A l'origine de la réunion publique, la municipalité a eu le plaisir d'y constater une très large participation des mersois, venus exprimer leur inquiétude...



LES FAITS CONNUS EN 2005

- 8 dégradations de biens publics
- 13 dégradations de biens privés
- 34 dégradations de véhicules
- 8 incendies volontaires de biens publics et privés
- 18 vols à la roulotte

Depuis 2006 les feux se poursuivent...



que nous avons tous. Cette réunion est une première à Mers depuis la prise en charge de la zone par la gendarmerie en septembre 2003. Nous avons souhaité répondre à une demande forte et légitime des mersois" indiquait Mr le maire.

Les officiers ont tout d'abord présenté le fonctionnement de la communauté de brigades Le Tréport-Criel qui dépend de la compagnie de Dieppe, puis évoqué les effectifs. Ils ont également rappelé qu'un arrêté municipal interdit la consommation d'alcool sur la voie publique à Mers, qu'au titre de la sécurité routière des contrôles d'alcoolémie sont effectués périodiquement, enfin qu'aucun accident n'a été à déplorer en 2005. Sur la base d'autorisations spéciales du procureur de la république, des voitures peuvent aussi être fouillées par la gendarmerie.

Les mersois ont ensuite exprimé leurs craintes, chacun indiquant ce dont il avait été témoin ou victime. Des jets de canettes et de cailloux sur les maisons à partir de la ruelle des matelots,



La porte du cybersite vient d'être la cible d'une tentative d'effraction...

des dégradations de véhicules devant la mairie, des attroupements de jeunes dans les halls des immeubles de la Libération, d'autres attroupements avec cris et bagarres dans plusieurs rues et autour du stade.

Récemment, un jeune en scooter écrasait même un chat, car de toutes façons il n'aurait jamais eu le temps de s'arrêter et l'on est en droit de se demander ce qui se serait passé avec un être humain.

Bref, un constat s'impose : il y a trop de mineurs en circulation libre le soir ou la nuit, et à ce titre les parents ont une responsabilité pleine et entière.



Sur l'esplanade, des boules de réverbères ont été arrachées et jetées dans les rues...

"Nous avons une vingtaine de noms. Un jeune de 14 ans dehors un lundi à 2 heures du matin, ce n'est pas normal" indiquait Le lieutenant Denis. Lutter contre ces comportements est possible, mais les gendarmes ne peuvent être partout et tout savoir. Le lieutenant Denis lançait alors un large appel aux mersois, indiquant alors : "N'hésitez pas à nous appeler, vous ne nous dérangerez jamais. Nous avons des patrouilles régulières chaque nuit. Nous sommes un grand service public. Appelez-nous, ce n'est pas de la délation, c'est un acte de civisme visant à aider la gendarmerie dans l'exercice de ses fonctions". ■

COÛT POUR LA COMMUNE EN 2005 : 30 000 EUROS

Comme ceux des mersois, les biens communaux sont la cible régulière des délinquants locaux. Cette situation tend à s'aggraver et ne saurait durer...



À noter que la réunion a porté ses premiers fruits. Grâce au travail des enquêteurs et à des renseignements fournis, les gendarmes ont pu interpellé à Mers et quelques jours après les faits un jeune majeur de 19 ans, auteur de plusieurs dégradations dans la nuit du 25 au 26 mars. Il est plus que jamais important que la population signale en temps réel ce qu'elle peut voir ou entendre.

COMMENT FAIRE APPEL A LA GENDARMERIE ?

En cas d'urgence, faites le 17 (centre opérationnel) ou le 02.35.86.14.66 (numéro direct de votre brigade de gendarmerie du Tréport, permanence assurée 24h/24 h). Selon le cas, une équipe interviendra. Si vous êtes une personne âgée ou handicapée, sachez qu'une équipe de la gendarmerie peut prendre votre plainte à domicile. **N'hésitez pas à aider la gendarmerie dans l'exercice de ses fonctions en signalant un fait répréhensible. La sécurité est l'affaire de tous. Il ne s'agit pas de délation, (faite surtout pour nuire à quelqu'un), mais de rendre un service civique.**



PATRIMOINE : LES FERS FORGÉS DES MAISONS MERISOISES

MERS-LES-BAINS SURPREND PAR LA BEAUTÉ ET LA CONCENTRATION DE SES VILLAS D'ÉPOQUE. MAIS OUTRE SON SECTEUR CLASSE AUX BOISERIES ET AUX CÉRAMIQUES POUR LA PLUPART PRÉSERVÉES, LA COMMUNE OFFRE AU REGARD DE FORT BEAUX OUVRAGES EN FER FORGÉ SUR LESQUELS IL CONVIENT DE S'ATTARDER...



▲Façade d'une villa rue Faidherbe. Au 1er étage un fort beau balcon en encorbellement et aux formes rondes et fines, au 2ème étage un balcon droit reprenant bien sûr le même thème, et au 3ème étage une petite fenêtre elle aussi équipée d'un accoudoir ouvragé de même façon...

▼Ici une superbe loggia rue Raspail...



Même si les villas et autres maisons de Mers-Les-Bains, classées ou non, ont bien sûr -et inévitablement - perdu quelques-uns de leurs ornements d'origine, fort heureusement il en demeure toujours de nos jours et tout à fait dignes d'intérêt.

Il s'agit bien sûr des innombrables balcons en fer forgé, grilles d'entrée et autres grilles de portes ou de petites fenêtres, composantes à part entière de l'architecture de la villa ou de la maison.

Certains ornements sont, partiellement ou en totalité, parvenus jusqu'à nous, d'autres ont été détruits et non remplacés, ou par d'autres beaucoup moins beaux et surtout moins chers. D'autres, enfin, ont été remplacés avec bonheur et régulièrement entretenus depuis, la lutte contre la corrosion dûe aux embruns étant quasiment constante.

Si certains ouvrages surprennent par leur originalité et leur rareté, comme par exemple ceux de la superbe villa de la rue Faidherbe (ci-dessus), d'autres sont plus communs, d'autres enfin demeurent intéressants mais ont été posés en masse,

sans doute après la guerre et l'occupation allemande.

Lors de la remise en état des villas, qui semble s'être poursuivie jusque dans les années 60 et après, de nombreux équipements ont été remplacés autant que possible et avec la ressource locale, il n'est donc pas rare de retrouver un ornement identique plusieurs fois répété dans un même quartier.



▲Façade de la magnifique villa Santa Thérèse sur l'esplanade. Le balcon du 1er étage est soutenu par des décors aussi légers qu'efficaces...

En fait surtout celui particulièrement marqué par la prédominance des maisons de ville et maisons bourgeoises, c'est-à-dire globalement entre la rue Paul Doumer et la falaise de Mers et en centre-ville.

De véritables dentelles de métal ouvragé sont donc proposées sur divers édifices, sur lesquels la fantaisie est souvent de mise et il faut reconnaître aux propriétaires, mersois ou non, une fort belle intention de maintien en état de ces petites merveilles. Elles contribuent large-

ment à la beauté de l'ensemble et à sa valorisation. Il est en effet heureux de constater que, depuis le classement en secteur sauvegardé, ces ouvrages sont parties intégrantes du dispositif global de protection et de maintien de l'authenticité des édifices mersois.

L'autre partie du secteur, plus audacieuse et plus représentative de "l'architecture balnéaire Belle Epoque", c'est-à-dire plutôt la partie entre la rue Paul Doumer et le lieu-dit "La Fée des mers", a par contre largement recours aux balcons ouvragés de boiseries complexes. Le tout offre donc une large diversité, particulièrement riche et aidant à la perception de la forte identité du secteur. Conserver plus que jamais ces ouvrages en fer forgé dans le meilleur état contribue donc largement à la valorisation du bien, mais aussi à la richesse architecturale de la station. ■



▲ Détails d'un porche de la rue Raspail. L'ensemble joue pleinement son impact visuel grâce aux deux couleurs et à l'efficacité des fers forgés...



▲ L'une des deux grilles d'entrée de la fameuse villa "Bon Abri", rue Boucher de Perthes. Elle laisse apparaître une fort jolie alternance de pavés bicolores...



▲ Cette grille de porte doit être la dernière de ce type à exister encore aujourd'hui à Mers. Composée de deux battants, elle demeure originale...



Avec les volets peints en deux couleurs en arrière plan, et une couleur plus foncée pour les fers forgés, l'effet visuel est une réussite (Rue Lebeuf)...

Rappelons que les balcons, portes et grilles sont aussi soumis à déclaration préalable de travaux (lire précisions en page 15, merci). NB : les produits actuels du commerce, de marque ou pas, ne sauraient remplacer nos belles portes et grilles en fer forgé très ouvragées. En secteur sauvegardé mais aussi sur toute la commune, celles-ci identifient Mers et contribuent pleinement à sa richesse architecturale encore préservée.



◀ Originales, ayant recours à l'art floral ou à l'art nouveau, ces grilles de portes, véritables petites merveilles, sont toujours là aujourd'hui, parties intégrantes du patrimoine de Mers-Les-Bains.

Elles sont pour la plupart encore très bien entretenues, ce qu'il faut saluer : félicitations et encouragements à ceux qui ont conscience de l'intérêt de les préserver et qui les soignent ainsi régulièrement... ▶



▲ L'un des plus anciens balcons mersois en fer forgé, avec au centre une coupe et des fruits symbolisant l'abondance...



▲ Les balcons sont le fruit d'un travail d'ornementation souvent compliqué. La corrosion est surtout retardée quand le métal est de bonne qualité et l'entretien régulier...



▼ Assez rares à Mers, des supports de balcons en fer forgé sont parfois aussi rencontrés. Ils font également l'objet d'une certaine recherche artistique...



▲ Détails d'un balcon rue Lebeuf, admirablement conservé jusqu'à nos jours. Avec une peinture claire au fond, l'ensemble ressort particulièrement bien...



▲ Deux riches ornements, un grand balcon rue Paul Doumer et un petit sur l'immeuble "Majestic" rue Buzeaux, dont les feuilles de marronnier reprennent le thème d'une frise de la façade...

► Grille de fer forgé séparant deux balcons au niveau de la villa "La Trière" sur l'esplanade. Bien que n'étant pas d'origine, cette grille est surtout là en tant que décoration et témoigne, il est vrai, d'une certaine recherche artistique.



► Rue Raspail et sur la façade d'une villa avec porche, demeure toujours ce fort joli support ancien d'enseigne commerciale. L'enseigne a hélas disparu mais l'on distingue toujours les pinces prévues pour sa suspension.



LE SECTEUR PROGRESSE, ICI OU LÀ...

Un coup de pinceau par ici, une façade par là, bref les habitations mersoises sont réhabilitées dans leur grande majorité.

L'opération de réhabilitation de la façade de l'immeuble appartenant à l'OPAC, au dessus du "Millefeuille" et des Ets Télé-Rapid, (angle de l'avenue du Maréchal Foch et de la rue Duquesne) s'est achevée récemment.

Le résultat est tout à fait satisfaisant et contribue largement à la valorisation de ce bel ensemble surplombant des commerces qui ont pignon sur rue depuis des décennies.

Surprenantes lors de leur mise en place il y a plusieurs années, les couleurs ont été maintenues avec bonheur. Ce résultat est le fruit d'une étroite collaboration entre le propriétaire, le service municipal du patrimoine et l'architecte des bâtiments de France...



Détruit en totalité ou presque lors d'une tempête, le bow-window de la villa de M. Gelon, rue Duquesne, vient lui aussi d'être parfaitement remis en état...

- PRÉCISION -

Le service municipal du patrimoine, animé par l'adjoint Michel Delépine, rappelle aux propriétaires du secteur sauvegardé que tous travaux de ravalement de façades, toitures, portes, fenêtres, huisseries, descentes en zinc, fers forgés ou céramiques sont soumis à déclaration préalable de travaux en mairie (délai d'instruction 2 mois).

Le dossier est ensuite soumis à l'architecte des bâtiments de France qui rend un avis global en accord avec l'esprit du secteur sauvegardé.

La déclaration de travaux est obligatoire. Si elle a été "omise", un dossier de régularisation peut être ouvert. Toute infraction à cette procédure entraîne du service contentieux de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) un procès verbal -à l'encontre du propriétaire mais aussi de l'entrepreneur- adressé au Procureur de la

République. Particulièrement sensible à cet enjeu, Monsieur le Procureur a d'ailleurs été récemment saisi de deux procédures engagées à l'encontre de personnes n'ayant pas respecté leurs obligations. Des amendes peuvent être exigées et la remise complète à l'état initial peut être ordonnée.

Tous ensemble, apportons notre pierre à la sauvegarde de cet exceptionnel patrimoine que beaucoup nous envient, n'osons rien qui puisse le défigurer pour longtemps et ce, en toute illégalité.

L'architecte des Bâtiments de France se tient à votre disposition sur rendez-vous et lors de sa permanence mensuelle annoncée par voie de presse. L'adjoint au patrimoine peut être rencontré lors de ses permanences en mairie et sur rendez-vous. Tous renseignements disponibles au 02.27.28.06.60.

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE VILLE ?

Peut-être l'avez-vous déjà remarquée, en passant sur le trottoir de l'avenue Pierre et Marie Curie et à hauteur du n° 55, côté mairie.

Cette belle et très ancienne plaque en fonte, peinte en bleu il n'y a pas si longtemps, est en fait une borne kilométrique. Elle indique aux automobilistes que nous sommes dans la Somme, que nous nous trouvons (à l'époque) sur la Route Nationale n° 15 Bis aujourd'hui D 1015, et que Eu est à 3,530 km, Le Tréport à 1,690 km...



> ART ET CULTURE

LA SAISON 2006 DE "TRAVERSE"...

Expos d'art contemporain à l'Espace Prévert, rue Paul Doumer
du jeudi au dimanche de 15 h à 19 h, entrée libre

> Jusqu'au 30 avril

Jean SUZANNE, sculpteur - Franck DUMINIL, peintre

> 4 mai - 4 juin

Manuel RUIZ-VIDA, peintre - Liliane HEIDELBERGER, sculpteur

> 8 juin - 9 juillet

Eve LUQUET, peintre - Ina KWON, sculpteur

> 13 juillet - 20 août

Pilar DOMINGUEZ, peintre - Pascale PROFFIT, sculpteur

> 24 août - 24 septembre

Christophe LOYER, sculpteur

> 28 septembre - 12 novembre Quartier libre

Vincent MIRGUET, peintre - Yann LEHARANGER, sculpteur

DRANE, sculpteur - Juliette GUERRIER, peintre

Melanie VAN BERKUM HOEFKENS, peintre

> 16 novembre - 17 décembre

Maurice DEBRENNE, sculpteur - Jean-François DANQUIN, peintre



Jean-François Danquin - Portraits (détail)

Association " Traverse " - Claude Larcher, 10, Rue Sadi Carnot
Tél/Fax : 02 35 86 11 85 ou 02 35 86 51 29 - E-mail : traverse80@free.fr

LA FÊTE DES BAIGNEURS LES 22 ET 23 JUILLET



La Fête des Baigneurs est une animation conviviale, elle crée une dynamique entre les mersois tout en contribuant à l'image de la station balnéaire et à l'évocation de son prestigieux passé balnéaire.

Vous avez été les artisans du nouveau succès de l'an passé, que ce soit avec un simple canotier pour certains ou un costume pour d'autres. Nous vous remercions de cet effort, que nous sollicitons de nouveau. Venez nous rejoindre sans hésiter pour partager ce grand moment.



Nous publierons en temps utile le programme officiel, que vous trouverez à l'accueil de la mairie, à l'office de tourisme, chez les commerçants et dans la presse locale. En attendant le plaisir de se retrouver, n'hésitez pas à vous renseigner, récupérez des costumes, confectionnez-en, réfléchissez à ce que vous pourriez faire par exemple sur l'évocation des nombreux petits métiers de cette époque, et surtout réservez-nous votre week-end des **22 et 23 juillet. A bientôt !**

- Association loi 1901 la Fête des Baigneurs -

Infos : Office de Tourisme / Laurence Fortier - Tél. 02 27 28 06 46 - Fax. 02 27 28 06 48
E-mail : officedetourisme@ville-merslesbains.fr, ou Mairie / Service culturel / Magali Dufrien
Tél. 02 27 28 06 60 - Fax. 02 27 28 06 61 - E-mail : magali.dufrien@ville-merslesbains.fr



L'OFFICE DE TOURISME ANTICIPE LA SAISON D'ÉTÉ

AVEC LA SORTIE DU GUIDE TOURISTIQUE, LA COLLECTE DE DOCUMENTATIONS SUR LA RÉGION ET LA MISE À JOUR DES DIFFÉRENTES INFORMATIONS SUR INTERNET, L'OFFICE DE TOURISME PRÉPARE ACTIVEMENT LA SAISON D'ÉTÉ.

L'Office de Tourisme a totalisé 16 804 demandes de renseignements en 2005, soit une augmentation de 7,91 % par rapport à 2004. Une demande de renseignements peut correspondre à un individu seul, une famille ou un groupe.

La répartition français et étrangers est identique à celle de 2004, soit 90 % de français contre 10 % d'étrangers.

Tout au long de l'année, nous avons questionné les visiteurs sur leur département d'origine afin d'améliorer les études statistiques.

En 2005, nous avons créé une catégorie " Résidences secondaires ". Ces dernières étaient jusqu'alors comptabilisées dans les " autres départements ", ceci explique la baisse de la catégorie " autres départements ".

On constate une légère évolution des belges, soit 43 % en 2005 contre 35 % en 2004.

La répartition des anglais, des néerlandais et des allemands est sensiblement la même.

Concernant les demandes, on observe une augmentation de plus de 10 % des e-mails, 75 % en 2005 contre 62 % en 2004. Les demandes par courrier ont quant à elles baissé de 10 % par rapport à 2004. ■



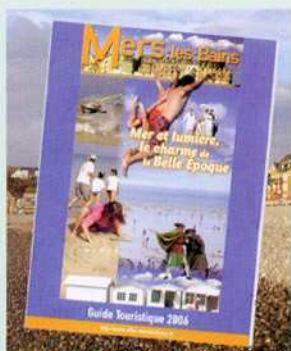
Progressivement amélioré au fur et à mesure des années, l'office de tourisme est aujourd'hui une structure performante, un outil au service des touristes mais aussi des mersois...



Du front de mer classé et des falaises de Mers-les-Bains à la vallée de la Bresle en passant par le marais du Hable d'Ault ou la splendide Baie de Somme, l'office de tourisme est à même de proposer une abondante documentation sur les richesses touristiques locales. En fait une diversité étonnante sur quelques 50 kms entre Mers-les-bains et la côte picarde Nord...

LE NOUVEAU GUIDE TOURISTIQUE EST DISPONIBLE

Le nouveau guide touristique et pratique de l'office de tourisme est disponible à l'accueil. Destiné aux touristes mais aussi aux mersois, le nouvel opus de l'office est une véritable mine d'informations. L'offre touristique locale est détaillée, par ex avec l'évocation du quartier balnéaire classé, de la plage ou encore des loisirs. Les marchés, la piscine, le centre équestre, les campings et autres équipements touristiques ne sont pas en reste, sans oublier les animations estivales. Le guide est aussi un précieux annuaire téléphonique, il propose également un plan de ville complet, le tout gratuitement...



OFFICE DE TOURISME
TEL : 02.27.28.06.46

ouvert du lundi au samedi
de 10 h à 12 h et 14 h 30 à 18 h
43 rue Jules Barni - BP 60017
80350 MERS LES BAINS
Fax : 02.27.28.06.48

e-mail : officedetourisme@ville-merslesbains.fr

ville-merslesbains.fr
picardietourisme.com
tourisme.com
Siret 78065100600022





Les manifestations du Printemps

Renseignements : Office de Tourisme - tél 02.27.28.06.46.



> AVRIL

Vendredi 14 - Ciné concert dans le cadre des "Petites scènes de la Somme" : Félix, Koko et Cie. Cinq dessins animés des années 20, mis en musique par 6 musiciens et 1 comédien-bruiteur sous la forme d'un spectacle vivant qui mélange cinéma, musique et comédie et adapté aux tout petits dès 3 ans. A 18 h au cinéma Gérard Philipe. *Tarifs : 10, 6 ou 2 euros.*



Lundi 17 - Concert Bachi Bouzouk dans le cadre des Lundis des Découvertes. Latino, Andalou et Tzigane. Organisé par le service culturel municipal. A 21 h au cinéma rue Paul Doumer, *entrée libre.*

Samedi 22, dimanche 23 et lundi 24 avril - Foire aux véhicules d'occasion, vide-grenier et braderie organisée par l'union des commerçants, industriels et artisans Mersoï (UCIAM).

Dimanche 23 - Guinguette accordéoniste avec David Frévier à 14 h 30 à la salle des fêtes, organisée par le club du 3ème âge. *Entrée 9 euros.*

Samedi 29 avril - Loto du Mers Athlétic Club à 19 h 30 à la salle des fêtes Louis Aragon avec 2000 euros de lots à gagner. 1er lot : un écran plat LCD, lots divers : friteuse électrique, lecteur DVD, auto cuiseur, service à raclette, etc...

Concours de manœuvres des jeunes sapeurs pompiers de la Somme au centre de secours.

> MAI

Dimanche 14 - Concert de printemps par l'harmonie municipale à 17 h à la salle des fêtes (*entrée libre*).

Lundi 22 - Concert Vlad Burkey dans le cadre des Lundis des Découvertes. Jazz vocal. Organisé par le service culturel municipal. A 21 h au cinéma rue Paul Doumer, *entrée libre.*

Samedi 27 - Bal de la fête des mères organisé par l'Office de tourisme, à 21 h à la salle des fêtes.

Dimanche 28 - Vide greniers des jeunes sapeurs pompiers sur la prairie près de la caserne.

> JUIN

Lundi 19 - Concert Fanny Peter dans le cadre des Lundis des Découvertes. Classique, violon-piano. Organisé par le service culturel municipal. A 21 h au cinéma rue Paul Doumer, *entrée libre.*

Samedi 24, dimanche 25 - Exposition vente organisée par le club du 3ème âge. Samedi après-midi et dimanche toute la journée, *entrée libre.*

> JUILLET

Dimanche 2 - Vide grenier du Mers Athlétic Club au stade 2,50 euros le mètre, inscriptions au 06 89 10 53 29 .



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à rendre visite à l'office de tourisme, à l'angle des rues Barni/Buzeaux. Les horaires sont les suivants : du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30. Tél. 02.27.28.06.46 - Fax. 02.27.28.06.48

> Le saviez-vous ?

C'est cette année que Mers-Les-Bains fêtera le centenaire de son appellation officielle et définitive. Le 13 mai 1906 en effet, le conseil municipal de Mers demandait au préfet que Mers devienne Mers-Les-Bains, ceci pour évi-

ter la confusion avec Mers dans le département de l'Indre, où le courrier avait pris l'habitude de transiter. Auparavant, la commune fut aussi nommée Mers-lez-Tréport, puis Mers-sur-Mer et Mers-Plage... ■



L'ACTUALITÉ DU MERS ATHLÉTIC CLUB

Le Mers Athlétic Club prépare activement l'avenir. Après une présentation des activités et des projets du club à ses différents sponsors et en présence de M. le maire, le président Mickaël Jacquet et son équipe ont défini un programme de tournois ainsi que des animations, détaillées ci-contre.

> TOURNOIS ANNUELS :

- Tournoi catégorie 13 ans :	dimanche 16 Avril	de 10 h à 18 h
- Tournoi catégorie 15 ans :	lundi 17 Avril	“ “
- Tournoi catégorie poussins :	lundi 1er Mai	“ “
- Tournoi catégorie benjamins :	lundi 8 Mai	“ “
- Tournoi catégorie vétérans :	dimanche 4 Juin	“ “
- Tournoi catégorie 18 ans :	lundi 5 Juin	“ “
- Tournoi catégorie débutants :	samedi 10 juin	de 14 h à 18 h

> MANIFESTATIONS :

Samedi 29 avril à la salle des fêtes Louis Aragon à 19 h 30

LOTO du Mers Athlétic Club avec 2000 euros de lots à gagner
1er lot : un écran plat LCD, lots divers : friteuse électrique, lecteur DVD, auto cuiseur, service à raclette, etc...

Dimanche 2 juillet - vide grenier du Mers Athlétic Club au stade
2,50 euros le mètre, inscriptions au 06 89 10 53 29 .



UNE PLAGE PROPRE GRÂCE AU GSM

C'est désormais un rendez-vous régulier. Chaque année, toute l'équipe des jeunes du club de voile "Glisse Sensations Mers-Les-Bains" et l'animateur Vincent Desbonnet participent à l'opération "Nettoyons la nature". Ce beau geste citoyen a eu lieu le 18 février. Munis de gants et de sacs, une quinzaine de bénévoles ont parcouru les galets de l'esplanade et ont ramassé tous les débris présents...



La laisse de mer laisse parfois bien des surprises. Il convient, plus que jamais, d'avoir un réflexe citoyen : rien ne doit être jeté dans la nature... Outre un container à poubelles entier, des filets de pêches perdus et des plastiques à n'en plus finir, on trouve aussi des bombes de peinture, des bidons d'huile, bref des débris en tous genre. Faut-il le redire, c'est l'avenir de la planète et celui des futures générations qui est en jeu...



LES ATELIERS DES AÎNÉS SALLE SAINTE-GENEVIÈVE

Les adhérents des ateliers de décoration-crédation et de couture-loisirs du club des aînés se réunissaient jusqu'alors au premier étage de l'Espace Prévert.

Mais avec l'ouverture de la médiathèque, il leur a fallu trouver une autre solution. Les aînés et leur président Bernard Leroy se sont mis à la recherche d'un local spacieux, chauffé, et aux normes de sécurité.

C'est la paroisse de Mers qui leur en a fourni l'occasion, en acceptant volontiers de mettre gracieusement à leur disposition la salle d'activités paroissiales Sainte-Geneviève de la rue Joseph Legad.

La première séance des ateliers a donc été inaugurée en présence du père Dominique-Marie Dupré, du maire Emmanuel Maquet et de l'adjoint Michel Delépine. Les aînés mersoïls y gagnent un lieu d'accueil particulièrement chaleureux, semble-t-il au moins le temps que soit réhabilité le mille-club attendant au stade.

Le club des aînés recrute de nouveaux candidats aux ateliers, celui de couture et loisirs animé chaque lundi après-midi par Nicole Becquet et celui de décoration-crédation



animé tous les mardis après-midi par Anne-Marie Durville. Ce peut être l'occasion de se découvrir des talents cachés, c'est aussi un lieu d'échange de savoirs, voulu particulièrement convivial par des personnes âgées qui ne manquent pas d'entrain, loin s'en faut. ■

CLUB DE GYM : UNE ASSOCIATION QUI BOUGE

Connaissez-vous le club de gymnastique de Mers ? Présidé par Mme Colette Théroutte, il existe depuis une trentaine d'années et se réunit régulièrement aux alentours de 18 h à la salle des sports de la rue Ernest Lesec.

Grâce à un enseignement de qualité diffusé par trois entraîneurs sur l'ensemble des créneaux horaires, les adhérentes se maintiennent en forme et travaillent différents gestes. Le club se réunit le lundi de 10 à 11 h, le mardi et le jeudi de 18 à 19 h à la salle des sports de la mairie. Pour tous renseignements : 02.35.86.43.05.



BOULE-CLUB : VINCENT GROS REMPORTE LE CHALLENGE

Le Boule-Club des villes soeurs organise chaque hiver son fameux challenge André Magnier, baptisé ainsi en souvenir d'un ancien dirigeant.

Que ce soit à l'extérieur au sein du stade ou à l'intérieur du boulo-drome, les joueurs sont nombreux et prennent plaisir à se retrouver régulièrement autour du cochonnet.

L'édition 2005-2006 du challenge a permis à Vincent Gros de remporter la victoire pour la seconde fois. Il était suivi de Pascal Dumont et de Joël Fortin. Une remise des différentes coupes et prix a eu lieu au sein même des locaux du club lors de la dernière manche le 25 février.



LA CLASSE DE MATERNELLE SAUVÉE...

En début d'année, l'Inspection d'Académie entendait supprimer une classe à l'école maternelle Curie, sans doute l'annexe de la rue Dumont.

Les parents d'élèves avaient alors réagi en occupant l'école et en proposant aux parents la signature d'une pétition. La municipalité s'était également mobilisée ainsi que le député Jérôme Bignon.

Les enfants sont actuellement environ 28 par classe pour cinq classes. Si l'une d'entre elles avait fermé, le nombre d'enfants aurait alors grimpé dans chaque classe.

Gérer plus de 30 enfants par classe n'aurait pas été évident, surtout avec des locaux trop petits et inadaptés. Finalement la classe a pu être sauvée et la municipalité félicite les parents d'élèves pour leur mobilisation.



DES AUDITIONS AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUES

L'école municipale de musiques organise régulièrement des auditions. Celles de février étaient bien évidemment dédiées au carnaval.

Costumés, les enfants ont partagé une crêpe-party après avoir donné le meilleur d'eux-mêmes sous l'oeil du directeur François Ménard.

Au programme, la classe d'orchestre de Philippe Lottin, celle de piano-jazz et chant variété de Stéphano Maghenzani, de flûte de François Ménard mais aussi de guitare de Richard Derain et de batterie de Didier Padé, final offert par l'atelier djembé.

Les auditions permettent aussi à l'école et aux professeurs de rencontrer les parents avec les enfants.



> NÉCROLOGIE

LE DOCTEUR CLAUDE MOREL...

De très nombreux mersois ont appris avec tristesse la disparition du docteur Claude Morel, survenue le mardi 14 mars à Salouel.

Né en 1927 à Bagnaux, le docteur Morel s'était installé à Mers en 1955 après avoir suivi les cours de la faculté de médecine de Paris et effectué trois ans d'internat à Dieppe. Jusqu'en 1963, il sera le seul médecin à exercer à Mers.

A ses débuts il réalisera de nombreux accouchements à domicile, parfois dans des situations difficiles.

Personnalité locale connue et appréciée, ses qualités d'homme de coeur et son humilité lui avaient valu le pro-

fond respect de ses patients, pour lesquels il faisait un peu partie de la famille.

Passionné d'histoire locale, le Dr Claude Morel fut l'un des membres fondateurs de l'association de valorisation du patrimoine religieux "Les compagnons de Saint-Martin" que préside l'adjoint Michel Delépine, il en sera le trésorier de 1994 à 2004.

Le Dr Claude Morel s'était aussi investi dans l'illumination de la statue de Notre Dame de la Falaise ou encore pour la restauration du retable classé de l'église Saint-Martin.

Après sa retraite en 1990, le Dr Claude Morel s'était présenté aux élections municipales de 1993 sur la



liste emmenée par un ancien maire de Mers, le pharmacien Roger Hénocq. La municipalité se joint à ceux qui l'ont connu et adresse un témoignage de sympathie à sa famille.

LE POINT-RELAIS ANPE A CHANGÉ DE PLACE

Le point ANPE développé en partenariat avec l'ANPE de Friville et la Ville de Mers était jusqu'alors installé au 1er étage du centre Prévert, rue Paul Doumer. Du fait de l'ouverture de la médiathèque, le point ANPE est toujours à cette adresse mais dans **un local au rez-de-chaussée**. Pour y accéder il faut utiliser l'interphone situé dans l'entrée rue Paul Doumer.

Les demandeurs d'emploi peuvent consulter sur place au point-relais ANPE plus de 200 offres sur la Somme et la Seine-Maritime, actualisées en temps réel. Ils peuvent être guidés et aidés dans leurs différentes démarches et utiliser un ordinateur du cybersite pour rédiger leur Curriculum Vitae. Les 1er et 3ème jeudis du mois, Nathalie Glachant, formatrice en insertion, propose un atelier multi-thèmes pour faciliter les recherches : rédaction de lettre de motivation, curriculum vitae, etc... Un atelier Internet peut aussi être organisé selon les demandes (consultation du site anpe.fr, envoi de candidature par mail).



Point-relais : 3 rue Paul Doumer (Espace Prévert) les lundi et jeudi matin de 9 h à 12 h - accueil et consultation d'offres, renseignements et aide à la constitution de dossier ou de démarches -

Le saviez-vous ?

HABITAT INDIGNE : DES AIDES POSSIBLES

SELON CERTAINES CONDITIONS, DES AIDES PEUVENT ÊTRE ACCORDÉES AUX PROPRIÉTAIRES AFIN D'AMÉLIORER LEURS LOGEMENTS QUI NE SONT PLUS AUX NORMES.

Les services de la Préfecture, (DDE, service ville habitat urbanisme, unité financement du logement) communiquent l'information suivante :

L'éradication de l'habitat indigne constitue une priorité de l'action du Gouvernement, réaffirmée dans le plan de cohésion sociale, compte tenu des enjeux fondamentaux qu'elle recouvre en matière de santé publique et de lutte contre les exclusions par le loge-

ment. Mr le préfet a souhaité lancer sur le département une démarche de lutte contre l'habitat indigne.

A ce titre, une action de communication à destination des propriétaires du département est lancée par les différents partenaires. L'objectif de cette information est de favoriser les dépôts de dossiers de réhabilitation auprès de la délégation locale de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH - voir ci-dessous)

AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (ANAH)

Des aides peuvent être accordées sous certaines conditions aux propriétaires bailleurs et propriétaires occupants pour des logements :

- au bâti dégradé (défaut d'étanchéité, isolation, humidité etc),
- à l'installation électrique dangereuse ou vétuste,
- sans équipements sanitaires (wc, salle de bains, manque de chauffage)

POUR PLUS D'INFORMATION, NOUS CONTACTER :

- > **Adil** : informations juridiques, fiscales, financières au 03-22-71-84-50
- > **Pact adrim** : assistance technique au montage du dossier et des aides au 03-22-71-84-10
- > **Caisse d'Allocations Familiales** : aide au logement - prêt à l'amélioration de l'habitat au 0820-25-80-10
- > **Conseil Général de la Somme** : aides au logement au 03-22-97-83-85
- > **ANAH** : aides à la réhabilitation du logement - propriétaires occupants au 03-22-97-21-80 - propriétaires bailleurs au 03-22-97-21-77



Le prochain repas des Aînés aura lieu le dimanche 11 juin 2006

DES SOINS ET UN SUIVI SOCIAL

LE SAVIEZ-VOUS ? LE RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE VIMEU-BAIE DE SOMME PROPOSE UN MAINTIEN À DOMICILE EN TOUTE CONFIANCE, UN ACCOMPAGNEMENT QUI CONJUGUE SOINS ET SUIVI SOCIAL...

> Les conditions d'accès au réseau

Votre conjoint, votre père ou votre mère... est âgé(e) d'au moins 60 ans et rencontre des difficultés pour accomplir des actes de la vie courante (se lever, faire sa toilette, faire son ménage,...), et doit bénéficier d'un suivi médical ?

Si la personne réside sur l'un des trois cantons d'intervention du réseau (Ault, Friville et Saint Valery sur Somme) et si elle souhaite rester chez elle, le réseau gérontologique peut l'y aider.

Un bilan de son état de santé et de ses conditions de vie lui est proposé et peut lui permettre de bénéficier d'une admission au réseau gérontologique.

Qu'est-ce que le réseau gérontologique ?

C'est un ensemble de professionnels de santé médicaux et paramédicaux, ainsi que d'organismes à vocation sanitaire ou sociale, regroupés au sein d'une association.

Auprès de la personne âgée, un médecin généraliste de son choix et une assistante sociale coordonnent l'ensemble des interventions.

La coordinatrice et la secrétaire de l'association sont là pour donner l'information et pour aider à accomplir toutes les formalités et démarches administratives nécessaires.

> Des soins de qualité et une meilleure prise en charge

Un bilan médical global

Lorsque la personne âgée souhaite adhérer au réseau gérontologique, l'équipe médicale se rend à son domicile pour effectuer un bilan médical. Ce bilan permet d'évaluer ses besoins en soins et d'établir un

plan de soins et de traitements (suivi du médecin généraliste, prescription médicamenteuse, délivrance de soins par les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes,...).

La prise en charge du ticket modérateur

Le réseau prend en charge le ticket modérateur pour les personnes ne bénéficiant pas de mutuelle.

Une aide financière supplémentaire

Les fournitures, matériels et petits appareillages, qui ne sont pas pris en charge habituellement par l'assurance maladie, sont remboursés, sur prescription médicale, dans la limite de 92 euros par mois.

> Un suivi social de qualité, des services à domicile

Un bilan de la vie à domicile

Lorsque la personne âgée souhaite adhérer au réseau gérontologique, elle reçoit la visite d'une assistante sociale pour faire le point sur ses conditions de vie à domicile.

L'entretien porte sur l'organisation de la vie quotidienne, l'aide que peuvent apporter les proches, les difficultés pour effectuer certaines activités.

De multiples possibilités de services à la personne

Après cette rencontre, l'assistante sociale propose à la personne âgée d'organiser avec elle et son entourage, l'intervention des différents services qui faciliteront la vie à domicile (auxiliaire de vie, portage de repas, télésécurité, accompagnement en promenade,...).

L'assistante sociale coordonnera ensuite les démarches nécessaires



Cliché Com. MSA 80

Le médecin généraliste est l'interlocuteur privilégié de la personne âgée, il coordonne l'accompagnement médical et le suivi social avec l'assistante sociale.

> Aider, rassurer, soulager les familles des personnes âgées

Pour les familles et les proches, le réseau gérontologique permet :

- **d'être rassuré**, avec un suivi médical de qualité, qui garantit la continuité des soins.
- **d'être informé et consulté** par l'assistante sociale puis aidé et soulagé, avec un accompagnement social qui va permettre la mise en place de services (aide ménagère, aide à la toilette, aide à la vie quotidienne, ...)
- **de bénéficier** de la simplification des procédures de prise en charge (dispense d'avance des frais, ...), ainsi que de toutes les formalités et démarches administratives.

Pour tous renseignements :

ASSOCIATION

RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE

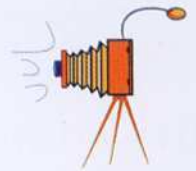
VIMEU-BAIE DE SOMME

35 rue du Docteur Léger

80230 Saint-Valéry-sur-Somme

Tél. : 03 22 60 64 20

Fax : 03 22 60 64 16



LES ARCHIVES DES MERSOIS...

*Le Conseil
de Révision
de Janvier
1940*



Sur cette photo figure André Dumont, qui sera plus tard un résistant FTP du maquis de Barneville dans l'Eure. Pris par les allemands après plusieurs actions héroïques, il fut fusillé en février 1944 à la citadelle d'Amiens à l'âge de 24 ans...

En haut : André Dumont, Gabriel Blondin, André Rimbert, Roger Heux, Michel Dervaux, ?, André Chaux. 2ème rang : Edmond Douillet, Lucien Buteux, Jean Deloison, René Guerraz, Etienne Chantrel, ? Carlin, Georges Dumont, René Lebeuf, Maurice Prévot, Paul Gricourt, clairon ?. En bas : ? Richard, Maurice Doumen, Georges Gaudry, Serge Sevry, Clairon ?, René Wandenberghe, André Dohen, Alexandre Mopin clairon. (Merci à Mr Georges Dumont)

*Le Certificat
d'Etudes de
Juin 1933*



Sur cette photo figure Lucien Delval, jeune ouvrier mersoï qui sera plus tard un résistant FTP des maquis de l'Oise. Après plusieurs actions héroïques, il est arrêté par les allemands avec son revolver sur lui et abattu d'une balle dans la tête en août 44, à 23 ans...

En haut : Marcel Wattebled, Bernard Palpied, Jacques Michel, Georges Gaudry, René Postel, ? Delabie, Henri Prommier, Georges Dumont, Henri Dumont, Michel Dervaux, ? Bonnefoy, Bernard Duputel, Robert Bignon. 2ème rang : Micheline Anglade, Nelly Derivière, André Rimbert, Pierre Dingreville, René Vandenberghe, André Dumont, Gilbert Hédouin, Jean Caudron, Jean Rimbert, Edmond Meunier, Maurice Doumen, Edmond Douillet, Lucien Delval, Henri Delestre, Jacqueline Deloison. En bas : Alice Roullé, Louise Bignon, Renée Dantan, Andrée Boucher, Paulette Lagny, Marcelle Delestre, Paulette Morville, Paulette Muret, Geneviève Guillot, Jacqueline Bouteleux, Gisèle Lefèvre, Ginette Alliot, Jeanne Macré, Micheline Dumont, Renée Flamant. Instituteurs : Mr et Mme Cozette. (Merci à Mme Paulette Dumont-Morville)



LES MOTS CROISÉS DE JACKY GUÉROUT

C'EST LE CAS DE LE DIRE : ET SI LES MERSOIS SE PRENAIENT AU JEU ? PASSIONNÉ DE MOTS CROISÉS, JACKY GUÉROUT NOUS PROPOSE CI-DESSOUS UNE NOUVELLE GRILLE, PARTIELLEMENT COMPOSÉE DE DÉFINITIONS FAISANT RÉFÉRENCE À MERS-LES-BAINS. LES SOLUTIONS VOUS SERONT DONNÉES DANS LE PROCHAIN NUMÉRO...

● **Horizontalement :**

- 1 Celle de Mers-les-Bains a été inaugurée en février dernier.
- 2 Centre industriel allemand sur la Ruhr - Capone intime - Désinence verbale.
- 3 Cours - Aimée passionnément.
- 4 Coup de pub - Les cloches en reviennent - A Mers, il est situé rue Jules Barni.
- 5 Parfois, étalée sur la plage de Mers - 23ème lettre de l'alphabet grec.
- 6 Conservateur d'archives - Repas du soir ou du midi, selon les régions.
- 7 Entre en conflit avec le moi - Poursuivra de ses baisers.
- 8 L'envers d'un jour - Met sur soi.
- 9 Fin de soirée - Nuance - Coiffe militaire.
- 10 Eau de vie - Directeur populaire.
- 11 Patron de Mers, évêque de Tours.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

● **Verticalement :**

- 1 Ils ont pu exercer leur métier à la Galiote.
- 2 Très fréquentée à Mers-les-Bains.
- 3 Ancienne ID - Euskadi Ta Askatasuna - Soldat d'outre-atlantique.
- 4 Voyelles - Il peut arriver de perdre le sien.
- 5 Résistant mersoï, fusillé par les allemands le 5 février 1944 à la citadelle d'Amiens.
- 6 Lac pyrénéen - Fin de conduit.
- 7 Vieille dame mersoise de 120 ans - Certes.
- 8 Ancienne école grecque - A l'intérieur - Apéritif.
- 9 Poète français, possédant son centre à Mers.
- 10 Dans les nuages - Hic - Peut-être stratégique.
- 11 Nationalisation.

TIRAGE AU SORT

Toute grille complète retournée à l'accueil de la mairie participera à un tirage au sort et le gagnant se verra remettre un cadeau surprise.

SOLUTIONS DE LA GRILLE DU N° 15

Horizontalement :

- 1: JULES VERNE
- 2: SOU, ICI
- 3: BAIGNEURS
- 4: SEUL, EEC
- 5: IV, NLEB, TR
- 6: NOBEL, ARNO
- 7: LA, ÉCRIAT
- 8: PLIE, AN, RT
- 9: MONTÉFIORE
- 10: INSÈRE, TES

Verticalement :

- 1: BRIN, PMI
- 2: USA, VOLLON
- 3: LOIS, BAINS
- 4: EUGENE, ETE
- 5: NULLE, ER
- 6: VIELE, CAFE
- 7: ECU, BARNI
- 8: RIRE, RI, OT
- 9: SETNARRE
- 10: EU, CROTTE

Vous avez été plusieurs à participer et à déposer des grilles complètes en mairie. Encore merci à tous et continuez, nous devrions vous proposer des mots croisés régulièrement alors n'hésitez pas !

Pour participer au tirage au sort, il suffit de déposer votre grille complète à l'accueil de la mairie avec vos coordonnées. A vos stylos !

Votre nom :

Votre n° de téléphone (ou adresse) :



POUR TOUS LES GOÛTS...

LA COMMUNE A POURSUIVI AVEC SUCCES LA TRADITION DES MUSIQUES CELTES ET DE LA SAINT-PATRICK. CÔTÉ SPORT, ELLE A VOLONTIERS ACCUEILLI DES ÉPREUVES DE TAILLE : LE 3ÈME ENDURO NATIONAL DU MOTO-CLUB EU-MERS-TRÉPORT, L'ARRIVÉE DE LA COURSE CYCLISTE DE LA CÔTE PICARDE CONCOCTÉE PAR JEAN-BERNARD DEVOS...



Saint-Patrick : un vaste public a assisté aux prestations communes des groupes traditionnels, que ce soit à la salle des fêtes, sur l'esplanade ou en centre-ville...

L'Enduro du Moto-Club Eu-Mers-Tréport : 500 motards sont passés par Mers, comme ici en bas de la cavée de Blengues...



La Baptiste et la fameuse Course de la Côte Picarde : comme d'habitude ces fleurons locaux du cyclisme, l'un amateur et l'autre professionnel, ont attiré un vaste public...